

Objet : Centre d'entraînement UPCV

Date : Saison 2025-2026

- 1- Présentation et objectifs
- 2- Organisation section départementale
- 3- Classe horaire aménagé (Collège) et Section sportive (Lycée) et internat

1- Présentation du projet et objectifs

Constatant que de plus en plus de joueurs des clubs extérieurs et notamment certains jeunes, viennent s'entraîner régulièrement au Creusot, l'idée de la création d'un centre d'entraînement est redevenue de plus en plus crédible lors de la saison 2023 – 2024.

En effet, certains jeunes qui souhaitent progresser n'ont pas ou peu d'entraînements dirigés intéressants pour eux au sein même de leur club, il nous paraît donc essentiel de proposer une offre convenable à chacun et dans laquelle tout le monde serait gagnant.

Les objectifs du projet sont donc les suivants

- Apporter une offre supplémentaire aux jeunes motivés et qui souhaitent progresser
- Ramener une dynamique de travail positive et une cohésion au sein du département
- Améliorer les résultats du département et des jeunes concernés en régionale et nationale
- Apporter de la qualité et du nombre dans les séances du club au bénéfice de chacun

2- Organisation de la section départementale

Offre :

- Mise en place d'un suivi individuel et d'une planification d'entraînement
- Travail sur les 4 axes principaux du ping : technique, tactique, physique et mental
- Possibilité de 2, 3 ou 4 séances collectives par semaine + une séance individuelle optionnelle
- Soit un volume horaire hebdomadaire pouvant aller de 5 à 10h d'entraînement
- Mise en place de créneaux pour le travail scolaire si besoin

Séances Obligatoires

Séance collective le mercredi de 14h00 à 17h00

+ 1 aux choix dans les facultatives

+ 2 jours minimum de stage comité à chaque période de vacances

Séance facultative selon profil et/ou de la logistique et/ou du travail scolaire

Séance collective club du mardi de 18h00 à 20h00

Séance collective club du jeudi de 18h30 à 21h00

Séance collective club du vendredi de 18h30 à 20h00

Séance individuelle éventuelle

A définir en fonction des disponibilités de chacun

Critères d'entrée au centre d'entraînement

- Avoir un projet et des objectifs cohérents dans le tennis de table
- Entretien de motivation
- Accord de l'entourage familial et autorisation parentale signée
- Accord signé avec le club d'appartenance du joueur
- Dossier d'inscription et règlement complet en début de saison
- Participation obligatoire au critérium fédéral

Tarif

Joueurs UPCV : Tarif Classique Licence + Cotisation + Critérium

Joueurs Extérieurs : 150€ sans séance individuelle / 250€ avec séance individuelle

Nombre maximum de places : 8

Date de début de la section : mercredi 10 septembre 2025

3- Lycée et internat

En fonction du profil du joueur et si celui-ci est intéressé pour vivre pleinement son projet, il existe la possibilité sur le lycée de la ville du Creusot (à 5 minutes à pied de la salle) d'effectuer sa scolarité à l'établissement ainsi que d'intégrer l'internat sur demande préalable. Se rapprocher des entraîneurs pour plus d'informations.

Contact

Antoine BOURILLOT : 06.61.23.72.62 / antoinebourillot@gmail.com